

EAU

L'engagement des mouansois sur la consommation porte ses fruits !

ALIMENTATION

Célébrez le Printemps des Possibles, du 13 au 25 mai

VIE MUNICIPALE

Le budget primitif 2024 a été voté

ENFANCE

Le petit Haute Combe : cultiver la conscience écologique

SOCIAL

L'atelier des toqués connectés : un moment convivial pour nos retraités



JEUNESSE

« Courir dans mon village », un moment de partage pour les écoliers mouansois

Des centaines d'écoliers mouansois ont couru cette année autour du stade Alexandre Rebuttato à l'occasion de la traditionnelle épreuve d'endurance « Courir dans mon village » organisée par l'Inspection de l'Éducation Nationale Val de Siagne avec l'aide de la ville de Mouans-Sartoux, en partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie. Emmenés par Cécile Bousrez, médaillée de bronze des jeux paralympiques de Tokyo, les enfants ont pu profiter ensuite d'une collation offerte par le service Restauration de la Ville et découvrir sur



un stand les actions de l'UNICEF. Les plus grands se sont frottés au parcours sportif des sapeurs pompiers également présents. Cet événement, inscrit dans les actions de Terre de Jeux 2024, a été l'occasion d'un passage de flamme olympique entre les écoles de la commune.

SOMMAIRE

À LA UNE - JEUNESSE

Courir dans mon village 2

L'ÉDITO DU MAIRE 3

BIODIVERSITÉ

Loi du 1er janvier sur les biodéchets 4

Tonte différée des jardins 5

ALIMENTATION

Printemps des Possibles (13-25 mai) 6

La consigne pour les plats à emporter se développe dans les restaurants 7

Familles : participez à « Kali Santé » 7

ENFANCE / JEUNESSE

Plongée éducative au cœur de la station d'épuration des Canebiers 8

Le petit Haute Combe : cultiver la conscience écologique 9

VIE ASSOCIATIVE

Chers Voisins a fêté ses 10 ans ! 10

Inauguration du GEM Ardena 10

Inauguration de la nouvelle ludothèque 11

Retour sur le festival Envie d'Ailleurs 12

SOCIAL

L'atelier les Toqués Connectés 13

VIE MUNICIPALE

L'essentiel des Conseils Municipaux 14

Portrait : Mohamed Benaïssa, Directeur Général des Services de la ville 15

Réunion de quartier : compte-rendu 16

La parole aux élus 16

Réunion de la Commission Locale de la Prévention de la Délinquance 17

La ville recrute ! 17

Le budget primitif 2024 a été voté 18

Baptême du rond-point des maraîchers 20

Nuisances sonores : informations 20

Alerte SMS en cas de météo extrême 20

ENVIRONNEMENT

Le tri des déchets se développe 21

La bestiole à Mouans-Sartoux 22

Luttons contre le moustique tigre 22

L'engagement des mouansois sur la consommation d'eau porte ses fruits ! 23

Fête de la Nature, le 25 mai aux JMIP 24

Entretenez vallons et cours d'eau ! 24

AGENDA 25



Chères Mouansoises, Chers Mouansois,

Dans une situation financière de plus en plus contrainte pour les collectivités territoriales, la construction d'un budget devient un défi de taille. Les ressources sont limitées, les marges de manœuvre se réduisent et les leviers financiers ou fiscaux ont quasiment disparu. À cette réalité économique, s'ajoute une série d'incertitudes liées à un contexte international instable où les soubresauts géopolitiques peuvent avoir des répercussions directes sur notre territoire. Au niveau national, le déficit budgétaire de l'Etat dépasse les prévisions et bien que non responsables, les collectivités territoriales pourraient être amenées à apporter une contribution au redressement des comptes publics. Face à ces incertitudes croissantes, nous devons élaborer un budget communal qui se doit d'être à la fois, sincère, ambitieux et prudent tout en restant fidèle à nos valeurs.

Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la transition écologique avec des investissements en 2024 qui prévoient d'augmenter notre capacité de production d'électricité renouvelable avec l'installation de nouveaux panneaux photovoltaïques sur différents bâtiments. Nous engagerons la rénovation de l'éclairage public qui sera moins énergivore et plus respectueux de la biodiversité nocturne. Nous continuerons à promouvoir et à faciliter la mobilité douce, la reconquête des terres agricoles restera, avec la politique alimentaire, emblématique au cœur de notre démarche. Dans un souci de justice sociale, avec les services du CCAS, nous accorderons une attention particulière aux plus fragiles veillant à ce qu'ils ne soient pas laissés pour compte. Le soutien à la vie associative, pilier essentiel de notre tissu social sera encore cette année réaffirmé par un soutien sans faille et avec de nouveaux équipements de sport et de loisirs en perspective. Enfin, nous mettrons un accent particulier sur la sécurité et la tranquillité de nos habitants, dans un monde où les défis sécuritaires évoluent rapidement, nous nous efforcerons de garantir la sûreté de tous.

Construire un budget dans un tel contexte exige de la prudence, de la responsabilité et une vision à long terme. En respectant nos engagements, notre identité et en plaçant les besoins de nos concitoyens au cœur de nos priorités, nous sommes convaincus que nous surmonterons les défis qui se dressent devant nous et que nous continuerons à faire de Mouans-Sartoux un lieu où il fait bon vivre pour tous.

Votre Maire
Pierre ASCHIERI





BIODIVERSITÉ

Loi du 1^{er} janvier sur les biodéchets : Demandez votre composteur gratuit !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités doivent mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGECL). Pour Mouans-Sartoux, l'accompagnement et la sensibilisation au compostage sont gérés par **Univalom**, auprès de qui vous pouvez commander un composteur gratuit.

Pourquoi trier les biodéchets à la source ?

Les biodéchets sont composés à 80 % d'eau. Les incinérer est inutilement énergivore. Les enfouir génère du méthane (un gaz dont le pouvoir de réchauffement global est 25 fois supérieur à celui du CO₂). Les trier pour les valoriser ne présente que des avantages, comme limiter le réchauffement climatique ou enrichir la biodiversité.

Si vous habitez une maison individuelle

Rendez-vous sur univalom.fr/composter-dans-son-jardin et cliquez sur « je commande un composteur gratuit ». Depuis les années 1990, le nombre de composteurs individuels distribués sur la commune est estimé à environ 1400 unités.

Si vous habitez un appartement (logement collectif)

Rendez-vous sur univalom.fr/composter-en-collectif et cliquez sur « je demande un site collectif ». Les habitants des logements collectifs peuvent inviter les membres élus de leur conseil syndical, leur syndic de copropriété ou leur bailleur social à contacter **Univalom** et à demander son aide pour mettre en service, avec les habitants, un point de compostage collectif en pied d'immeuble, en téléphonant au 06 31 95 81 27 ou par mail à compost@univalom.fr.

À noter que depuis 2012, à Mouans-Sartoux, tout projet d'immeuble neuf d'au moins 5 logements doit prévoir un espace en pleine terre, distinct du local poubelles, pour installer un site de compostage.

Déjà 4 points de compostage collectif en zone urbaine

En attendant ces mises en place, rappelons que depuis plusieurs années, avec l'aide de bénévoles, Mouans-Sartoux met à disposition pour la zone urbaine 4 points de compostage collectif : la Grand Pièce, la maison du garde-barrière (près du passage à niveau de la gare), le parc du château, les Plantiers (derrière le CAM).

- > univalom.fr
- > mouans-sartoux.net/developpement-durable/proprete/les-points-de-compostage.html
- > zerowastefrance.org/tri-biodechets-stop-confusions
- > ecologie.gouv.fr/biodechets
- > infos.ademe.fr/economie-circulaire-dechets/2024/le-tri-a-la-source-des-biodechets-cest-maintenant

Biodéchets ? Tri à la source ?

Les **biodéchets** sont tous les déchets alimentaires (restes de repas ou de préparations de repas, produits périmés non consommés) et de jardin (tonte de pelouse, feuilles mortes, tailles d'arbustes ou de haies, brindilles, etc.).

Le **tri à la source** est le fait de ne pas mettre ce type de déchets dans la poubelle d'ordures ménagères, mais là où ils pourront être valorisés (notamment dans un composteur).





Vive la tonte différée !

Quand on tond trop tôt, on tue... Les fleurs ont besoin des insectes pollinisateurs pour se reproduire. Les insectes pollinisateurs ont besoin des fleurs pour se nourrir. Les humains dépendent des insectes, pour 75 % des plantes qu'ils consomment. Mai, juin sont là... L'herbe pousse et nos parcelles, champs, bordures de route sont constellés de milliers de fleurs. Nos cerveaux, modelés aux images urbaines, rêvent de jardins à la française, de pelouses à l'anglaise nettes et taillées au cordeau... Cependant avant de se précipiter sur nos tondeuses et autres débroussailluses prenons le temps de la réflexion.

Les humains dépendent des insectes pour 75 % des plantes qu'ils consomment.

En France métropolitaine, on dénombre plusieurs milliers d'espèces d'insectes pollinisateurs. On connaît bien sûr les abeilles. Mais il y a aussi les bourdons, les guêpes, les papillons de jour, de nuit, les moustiques, les mouches... Souvenons-nous que 60 % de ces insectes pollinisateurs sont des « nocturnes ». Pour vivre, tous ces animaux puisent leur nourriture dans les fleurs en consommant leur nectar, une substance sucrée énergisante.

Pendant qu'ils ponctionnent ce nectar, leur abdomen et leurs pattes se couvrent du pollen des fleurs (contenant les gamètes mâles). Puis en allant butiner d'autres fleurs ils transportent ce pollen et le déposent dans d'autres fleurs (sur le pistil, contenant les gamètes femelle), ensemençant alors celles-ci.

Tous nos fruits et légumes (tomate, fraise, pomme de terre...), mais aussi le riz, le blé, le café, le chocolat et les épices dépendent de ce système de reproduction.

Nous humains, sans le fonctionnement correct de cette chaîne, nous n'avons quasiment plus de nourriture. Tous nos fruits et légumes (tomate, fraise, pomme de terre...), mais aussi le riz, le blé, le café, le chocolat et les épices dépendent de ce système de reproduction.

Le développement urbain (artificialisation des sols, tonte trop tôt...) détruit l'habitat et la source d'alimentation de tous ces insectes. Ainsi en 10 ans nous avons perdu 30 % de la population de ces insectes pollinisateurs. Nous devons donc aujourd'hui tout faire, chacun à son échelle, pour sauvegarder ces espaces de biodiversité, intimement liés à la survie de l'espèce humaine.

En 10 ans, nous avons perdu 30 % de la population de ces insectes pollinisateurs.

La tonte différée

Autant que possible il faut reporter la tonte du jardin à fin juin / début juillet. À ce moment-là, la phase de pollinisation est terminée. Les températures montent, herbes et fleurs se dessèchent. On peut alors tondre sans crainte. De plus ce nettoyage contribue à la protection contre les incendies dans notre région particulièrement exposée à ce risque.

La tonte raisonnée

Si malgré tout vous devez tondre en mai-juin, laissez libre cours à votre imagination en dessinant des labyrinthes dans votre jardin ou en conservant des « carrés » de verdure.

Dans tous les cas, en pratiquant la tonte différée ou raisonnée, si de plus vous disposez d'un potager, vous avez des chances d'avoir une meilleure production de vos plantes préférées... car elles auront bénéficié du service gratuit de pollinisation rendu par la nature.

Nous devons donc aujourd'hui tout faire, chacun à son échelle, pour sauvegarder ces espaces de biodiversité, intimement liés à la survie de l'espèce humaine.





ALIMENTATION

Célébrez le Printemps des Possibles du 13 au 25 mai

Comme chaque année, le festival du « Printemps des Possibles » célèbre les initiatives locales inspirantes et propose un programme riche et dynamique pour tous les âges et 100 % gratuit.

Cette année, le format évolue et nous avons le plaisir de vous proposer de nombreux événements disséminés partout dans la ville, pendant deux semaines.

C'est l'occasion de passer les portes de lieux que vous ne connaissez peut-être pas encore, de rencontrer les acteurs de la vie locale et d'explorer de nouveaux possibles au gré d'un atelier, d'une balade ou d'un repas.



Au programme : visite de la ferme municipale, soirée guinguette au rythme de l'accordéon, marchés de produits savoureux, équitables et durables, visite de ruches d'abeilles domestiques, et bien plus...

Que vous soyez simplement curieux, que vous ayez envie de passer un bon moment avec vos proches en partageant un bon repas, ou que vous cherchiez à en apprendre davantage sur votre alimentation et la nature, vous trouverez votre bonheur.

Organisé par le traiteur Boomerang, l'association Nous voulons des coquelicots, la Maison du Commerce Équitable et la Maison d'Éducation à

l'Alimentation Durable / Mairie de Mouans-Sartoux, ce festival est une bonne occasion de célébrer le printemps ensemble et de vivre de beaux moments de partage.

> Programme : mouans-sartoux.net/alimentation-durable/projet-alimentaire/sensibilisation/le-printemps-des-possibles.html

lundi 13 mai

CONFÉRENCE "PLANTES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE"
avec Marc Bottin, biologiste et botaniste
18h30-20h30, Médiathèque, Entrée libre

mardi 14 mai

VISITE DE LA RÉGIE AGRICOLE
avec des agents de la mairie
18h-20h30, Domaine de Haute-Combe
Créneaux d'adhésion sur inscription : mead@mouans-sartoux.net
Places limitées

mercredi 15 mai

ATELIER PARENT-ENFANT "ENVIRONNEMENT ET SANTÉ, TOUS CONCERNÉS"
avec les Coquelicots et la CPTS
15h-17h, Médiathèque
Sur inscription : mead@mouans-sartoux.net
Places limitées

mercredi 15 mai

CONFÉRENCE "ALIMENTATION ET BIEN-ÊTRE"
avec Charlotte Jacomet, psychologue à Mouans-Sartoux
19h-20h30, Médiathèque, Entrée libre

jeudi 16 mai

BALADE À LA DÉCOUVERTE DES PLANTES ET DE LEUR ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
avec Marc Bottin, biologiste et botaniste
18h30-20h30, Parking du sentier de la Mourachonne
Sur inscription : mead@mouans-sartoux.net
Places limitées

vendredi 17 mai

GRAND REPAS DE PRINTEMPS DU CCAS
12h-14h, Salle Léo Lagrange
Pour les seniors de la commune
Sur inscription à partir du 22 avril, se présenter au CCAS

samedi 18 mai

ATELIER "BIODIVERSITÉ AU JARDIN"
avec des maraîchers professionnels
9h-12h, Jardins Valeurs Solidaires
Sur inscription : mead@mouans-sartoux.net
Places limitées

samedi 18 mai

SOIRÉE GUINGUETTE
MUSIQUE ET CONCERT • STANDS REPAS
JEUX DE LA LUDOTHÈQUE
NUIT DES MUSÉES : VISITE INSOLITE À L'ÉCART
(10h & 21h, sur inscription : 0493797150)
espacedelart@mouans-sartoux.net
18h-22h, Parc du château
Entrée libre

mardi 21 mai

FRESQUE DE L'ALIMENTATION
avec des citoyens bénévoles
18h30-21h30, Médiathèque
Sur inscription : la-mediathèque.fr
À partir de 14 ans. Places limitées

mercredi 22 mai

FÊTE DU MARCHÉ DES PRODUCTEURS : PRODUITS BIO ET LOCAUX, VENTE DE PLANTES, STANDS ET ANIMATIONS
avec Mouanssemble "moins d'écrans, + de temps"
15h-19h, Place de la mairie
Entrée libre

jeudi 23 mai

ATELIER CUISINE CHEZ UN RESTAURATEUR
18h-20h30, Green Roses Cafe
Sur inscription : mead@mouans-sartoux.net
À partir de 10 ans. Places limitées

samedi 25 mai

VISITE DÉCOUVERTE DES RUCHES DE L'ASSOCIATION "L'ABEILLE DE MOUANS"
10h-11h30 & 16h-17h30, Rucher l'abeille de Mouans
Sur inscription : mead@mouans-sartoux.net
À partir de 7 ans. Places limitées. Tenues prévues par la mairie

samedi 25 mai

MARCHÉ DE PRINTEMPS DU COMMERCE ÉQUITABLE
10h-18h, Parvis de la médiathèque
Entrée libre

C'est aussi la quinzaine du commerce équitable !

Cette campagne nationale vise à sensibiliser les citoyens au commerce équitable. Du 4 au 26 mai, les entreprises, associations, collectivités locales et militants se mobilisent à travers toute la France pour organiser, soutenir et promouvoir des centaines d'actions. Animations, marches, jeux, dégustations, débats, projections... À Mouans-Sartoux, ville Territoire de Commerce Équitable, différents rendez-vous vous attendent dans le cadre du Printemps des possibles. En France, retrouvez tous les événements sur la carte interactive :

> quinzaine-commerce-equitable.org/decouvrir-les-evenements



La consigne pour les plats à emporter se développe dans les restaurants

Dans le cadre du projet « Alimentation durable en restauration commerciale », la commune de Mouans-Sartoux via sa Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD) a créé un partenariat avec l'association « En Boîte le Plat » pour développer la consigne dans les restaurants mouansois proposant de la vente à emporter. Deux restaurants mouansois, Fou d'Bio et Le Green Roses Cafe, déjà très engagés pour une alimentation durable, ont d'ores et déjà rejoint la démarche !

La consigne, qu'est-ce que c'est ?

Le principe est simple, lorsque vous prenez un plat à emporter, vous pouvez demander à être servi dans une boîte en verre consignée à 3 € au lieu du contenant jetable classique. Une fois votre repas consommé, vous pourrez rapporter votre boîte et récupérer votre « caution » (alias la consigne). Grâce à la consigne, non seulement vous réduisez les déchets mais aussi vous protégez votre santé en évitant de consommer vos plats dans des emballages plastiques ou cartons contenant des substances nocives pour votre santé, dont des perturbateurs endocriniens.

Rendez-vous chez Fou d'Bio (999 chemin des Gourettes) ou au Green Roses Cafe (27 allée Monsart) pour déguster une cuisine 100% bio et faite maison, à consommer sur place ou à emporter dans de belles boîtes en verre !

Si vous êtes restaurateur ou commerçant et que vous souhaitez développer la consigne dans votre structure, contactez la MEAD qui vous accompagnera dans ce projet.

mead@mouans-sartoux.net - 04 92 92 47 02



Une étude pour comprendre le lien
entre l'alimentation et la santé des enfants

**PARTICIPEZ
À
KALI SANTÉ**

Pour les familles ayant
des enfants du CP au CM2

année scolaire 2023-2024
sur les 3 écoles élémentaires
de Mouans-sartoux

Sur questionnaire jusqu'au 13 mai * !

*Connexion sécurisée et anonyme avec les codes reçus par email
Contact : kalisante@chu-nice.fr

Logo of the French Republic, Mouans-Sartoux, MEAD, and other partners.

Participez à Kali Santé !

Vous êtes déjà plus de 60 familles d'enfants scolarisés à Mouans-Sartoux entre le CP et le CM2 à avoir complété le questionnaire en ligne et nous vous en remercions chaleureusement.

Pour ceux qui n'ont pas encore eu le temps : nous avons besoin de vous !

Vous pouvez dès maintenant participer à l'étude et commencer à remplir le questionnaire (environ 15 minutes) avec le lien et le code de participation anonyme de votre famille reçus par email en février. Vous avez jusqu'au 13 mai pour finaliser votre réponse. N'hésitez pas à nous contacter, l'équipe projet se tient à votre disposition à l'adresse : kalisante@chu-nice.fr

L'équipe Kali Santé vous remercie par avance pour votre participation indispensable à la réalisation de cette étude.





ENFANCE / JEUNESSE

Plongée éducative au cœur de la station d'épuration des Canebiers

C'est accompagné des guides expérimentés, Julien et Anthony, que les classes de CM1/CM2 de mesdames Colin, Testard, Duchamps et Kermabon de l'école Aimé Legall ont eu l'opportunité de plonger dans le monde de l'assainissement des eaux usées.

Cette expérience immersive des enfants qui ont cheminé telles de petites gouttes, leur a permis de comprendre le processus d'assainissement, tout en étant encouragés à adopter des pratiques plus durables dans leur vie quotidienne.

Au-delà de l'observation des installations nécessaires à l'épuration, les élèves ont posé beaucoup de questions sur cette « ferme de bactéries » qu'ils ont pu observer au microscope et en découvrant ainsi à quoi ressemblent ces micros organismes capables d'assainir l'eau.

Le texte suivant a été rédigé par les enfants :

« Où vont nos eaux usées ? Visite de la station d'épuration de Mouans-Sartoux »

Le jeudi 28 mars 2024, nous avons eu l'opportunité de visiter la station d'épuration de Mouans-Sartoux. Nous avons découvert que nos eaux usées s'y retrouvent en passant par les égouts. La station d'épuration permet de rendre l'eau propre pour la rejeter dans la nature. Nous avons pu observer tout le parcours de l'eau et voir comment elle est nettoyée de son arrivée à la station jusqu'à sa sortie dans la rivière. Nous avons appris que des bactéries mangent les saletés et nous avons pu observer ces bactéries au microscope. Maintenant nous savons où vont nos eaux usées et comment elles sont rendues propres pour être rejetées dans la nature ! »
— Les élèves de CM1-CM2 de Mme Testard — École Aimé Legall



Toutes ces visites ne pourraient se faire sans le renouvellement du partenariat du service Enfance avec la SEML « Eaux de Mouans ».

Cette année ce sont 4 trajets bus que la SEML eaux de Mouans offrira aux petits Mouansois pour permettre cette sensibilisation des jeunes générations pour un avenir durable.





Le jardin du petit Haute Combe : cultiver la conscience écologique

Dans un monde où la nature et l'éducation se rencontrent, une petite parcelle de terre devient vite un terrain d'apprentissage pour les petits Mouansois. En effet, depuis 2017, la ville a ouvert les portes d'une parcelle pédagogique, nichée au cœur de la Régie Agricole Municipale.

Ce n'est pas seulement un espace de terre et de plantes, mais un lieu qui, sous la direction de Coralie, animatrice Environnement, devient un sanctuaire de savoir, où la culture de l'environnement et de l'alimentation durable fleurissent.

Au centre du petit Haute Combe se trouve la Maison de l'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD), une oasis éducative équipée d'une salle de classe et de deux cuisines pédagogiques.



Ici, les enfants de Mouans-Sartoux ont l'opportunité d'explorer les mystères de la nature, d'observer la biodiversité, de cuisiner et ainsi de comprendre les liens entre la terre et la table.

Ce jardin, nommé affectueusement par les enfants « le petit Haute Combe », n'est pas un simple lieu de culture, c'est plutôt un laboratoire vivant où l'apprentissage se fait par l'expérience et l'observation. Chaque année, entre les séjours champêtres d'une semaine, les visites perlées d'une matinée par mois, les activités ponctuelles d'un mercredi ou lors des visites et ateliers pendant les petites ou grandes vacances, les occasions ne manquent pas aux enfants de Mouans-Sartoux pour venir « se mettre au vert ».

Les objectifs des projets y sont aussi vastes que les champs qui les entourent. Il s'agit d'éduquer les enfants au travers des approches pédagogiques diverses et sensorielles, de leur apprendre à se connecter avec le vivant et à comprendre les enjeux du monde rural et agricole.

En sensibilisant les jeunes aux filières et à la qualité des produits, le petit Haute Combe aspire à créer une génération consciente de l'importance de ses choix alimentaires et de leurs impacts sur l'environnement.



En prenant des responsabilités dans le jardin, les enfants sèment les graines de la conscience écologique et apprennent les valeurs de l'éco-citoyenneté.

Cette année encore, ce sont plus de 300 enfants, répartis dans 11 classes, qui ont eu l'opportunité de venir à la parcelle du petit Haute Combe, accompagnés de leurs enseignants, sans compter les visites de l'accueil de loisirs de la ville.

À Mouans-Sartoux, les enfants se mettent au vert pour devenir les jardiniers de demain, prêts à prendre soin de notre planète avec amour et dévouement.





VIE ASSOCIATIVE

Chers Voisins a fêté ses 10 ans !

Porté par le Logis Familial 1001 vies, « Chers Voisins » est un dispositif d'habitat intergénérationnel qui vise le vivre-ensemble et le développement du lien social et de la solidarité. Implanté dans la résidence des Passantes, chemin des Gourettes, la maison des projets accueille les habitants pour co-construire des projets selon leurs envies. C'est un espace d'échanges et un lieu de rencontres ouvert à tous qui fonctionne grâce à l'implication de tous ceux qui le souhaitent. De nombreuses activités sont proposées : conférences, repas partagés, ateliers en tous genres, friperies... Une énergie positive se dégage de cet endroit où, sous la houlette bienveillante d'Eugénie, puis d'Irène, nombre de résidents et de voisins participent de façon active à faire vivre ce lieu.



Inauguration du GEM Ardena

Le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) ARDENa s'est installé dans l'ancienne villa Synéphas qui hébergeait jusqu'ici la ludothèque.

Le GEM ARDENa est un collectif dédié aux adultes autistes où les membres s'entraident sur les défis de l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Selon le souhait et les besoins des adhérents du groupe d'entraide, et avec le soutien de la coordinatrice du GEM et de son animatrice, des temps de loisirs comme des sorties ou séjours, des activités sportives et socio-culturelles, ou encore des animations, sont organisés.

Connue et reconnue pour son tissu associatif dense et actif mais aussi pour le nombre et la qualité de ses équipements en centre ville faciles d'accès, Mouans-Sartoux a été identifiée comme le lieu idéal pour

accueillir le GEM. C'est donc avec plaisir et enthousiasme que la commune a répondu favorablement à cette demande.

Le 2 avril, pour la journée internationale de l'autisme, le GEM ARDENa a fêté son inauguration en présence de ses partenaires, adhérents et bénévoles.

Idéalement situé dans le village, en dehors du milieu médico-social, le GEM propose diverses activités socio-culturelles et de loisirs. Il s'inscrit parfaitement dans la démarche bienveillante et inclusive portée par notre commune et des partenariats seront prochainement établis avec la médiathèque, la ludothèque, le Centre Culturel des Cèdres et plus largement l'ensemble du monde associatif local.



Informations :

1 rue de Verdun, 06370 Mouans-Sartoux

Du mardi au vendredi de 11h à 18h30, samedi de 12h à 18h

> gem.ardena@gmail.com

> 06 14 50 98 19 (Maeva, animatrice et coordinatrice)

> Facebook : GEM Ardena



Inauguration de la nouvelle ludothèque

Le 20 mars dernier a eu lieu l'inauguration de la nouvelle ludothèque au 1 rue de Verdun, en présence d'élus et de partenaires financiers, associatifs et éducatifs. Ce nouveau lieu, plus vaste (>110 m²), beaucoup plus confortable et accessible aux personnes à mobilité réduite, devrait participer à une plus grande mixité des publics. (ludothequedepartementlibre.com)





Retour sur le Festival Envie d'ailleurs

Après deux jours d'effervescence, les portes du Festival Envie d'Ailleurs, qui s'est tenu les 13 et 14 avril au coeur de Mouans-Sartoux, se sont refermées.

Plusieurs lieux avaient été mis à disposition par la ville pour accueillir dans les meilleures conditions les exposants de destinations de voyage, les artistes de carnets de voyages, les réalisateurs de films d'aventures et les vanlifers.

Un festival 100% associatif ! C'est plus de 50 bénévoles qui se sont relayés 3 jours durant pour accueillir un public toujours aussi enthousiaste. Certains bénévoles ont même parcouru plus de 25 kms à pied durant le week-end pour répondre à toutes les exigences d'un événement de qualité !

Les différentes thématiques abordées telles que le travail nomade, l'apprentissage de l'aquarelle ou le départ pour l'aventure, toujours dans un cadre respectueux de l'environnement, ont été le lieu de naissance de diverses émotions. Mouans-Sartoux, ville créatrice d'émotions, cela sonne bien !

Sur le parking de la laiterie, de nombreux vanlifers avaient ouvert les portes de leur van pour faire découvrir leur univers. De quoi donner des idées et qui sait, de susciter de futures vocations ou ambitions. Le festival ne prône-t-il pas l'envie d'ailleurs ?

Plus d'infos : festivalenviedailleurs.com



SOCIAL

L'atelier les Toqués Connectés

Destiné aux seniors Mouansois, l'atelier les Toqués Connectés a vu le jour en décembre 2022 afin de créer du lien social autour d'une activité qui permet la transmission de savoirs et le partage : la cuisine, le tout dans une ambiance conviviale.

Il permet également de lutter contre l'illectronisme. Pour cela, une fois par semestre les participants sont invités à un atelier informatique pour créer un support pour les recettes.



Au premier semestre 2023, un livret de recettes a été réalisé. Les participants ont pu raconter l'histoire de la recette qu'ils avaient proposée et ce qu'elle représentait pour eux. Les recettes ont été réalisées et dégustées par l'ensemble des participants.

Pour le second semestre, le choix s'est porté sur la création de fiches recettes cartonnées. Deux participantes se sont confiées:



Francine : « Mon fils m'a beaucoup parlé de Mouans-Sartoux, de tout ce que la ville faisait. Il y a 5 ans, j'ai trouvé le logement qui me convenait. Je suis venue spontanément me renseigner au CCAS, sur les activités proposées. Je n'aime pas rester seule, j'ai besoin de rester active. Je participe à plusieurs activités : les jeux du mercredi, l'atelier Chauffe Citron, le Pilates, la marche nordique, la prévention des chutes, l'informatique... Je suis fille d'un médecin nutritionniste et j'aime manger bio et équilibré. Je suis donc venue une première fois à l'atelier des Toqués. Et j'y suis revenue. Ce sont des moments de discussion où l'on apprend toujours des autres. J'y découvre différentes personnalités et je m'enrichis de ces rencontres. »

Jacqueline : « Ma fille m'a recommandé Mouans-Sartoux, et je ne regrette pas de m'y être installée. Lorsque j'habitais Sophia, je participais aux activités du CCAS de Valbonne. J'animais même un atelier couture. En arrivant à Mouans-Sartoux, je me suis donc présentée au CCAS pour connaître les animations proposées. C'est par le bouche-à-oreille que j'ai entendu parler des Toqués. C'est mon premier atelier et je reviendrai. Le mercredi midi, je cuisine pour mon petit-fils. J'aime cuisiner quand j'ai des invités, mais pas pour moi toute seule. Le plaisir, c'est de partager le repas, de passer un bon moment. »



Renseignements :

> CCAS Mouans-Sartoux : 04 92 92 47 22





VIE MUNICIPALE

L'essentiel des Conseils Municipaux

Comme chaque année à cette période, les conseils ont été en grande partie consacrés au budget de la commune.

Finances

Bilan 2023 : le Compte de Gestion établi par le Trésorier des Finances Publiques et le Compte Administratif de la commune sont désormais fusionnés en un Compte Financier Unique, dans un souci de simplification. A noter une grande cohérence entre ce bilan et le budget prévisionnel 2023, signe d'une bonne capacité de prévision et de maîtrise des dépenses. Les dépenses de fonctionnement sont d'environ 19 M€ et les recettes d'environ 20,8 M€, ce qui permet de dégager un résultat positif de 1,8 M€, en forte hausse par rapport à 2022. Les dépenses d'investissement sont d'environ 5,2 M€, et les recettes d'environ 6,5 M€, ce qui permet de dégager un résultat positif de 1,3 M€, à affecter d'un « reste à réaliser » d'environ 0,9 M€. Le bilan net des acquisitions et cessions par la commune est un gain financier de 468.000 €.

Globalement, ces résultats ont permis de poursuivre le désendettement de la commune à hauteur de 0,65 M€ en 2023 ; cette dette est passée de 16,5 M€ en 2014 à 13,8 M€ fin 2023.

Pour 2024, compte tenu des incertitudes nationales et internationales, la commune souhaite maintenir une politique prudente : prévision en baisse des droits de mutation, baisse du nombre d'agents (261 contre 269 en 2023), légère baisse de la subvention du CCAS, en accord avec l'équipe dirigeante et légère hausse du taux de Taxe Foncière qui passe de 28,31% à 28,59%, tout en restant inférieur au taux moyen des Alpes-Maritimes (31,22%).

Dans ce contexte, la commune réaffirme son soutien à la vie associative en maintenant le niveau du soutien financier qui lui est apporté.

Grâce à une recherche active de soutiens financiers, la commune bénéficie des aides de l'État, de la Région, du Département et de fondations privées.

À noter que l'équilibre du Budget Prévisionnel 2024 ne nécessite pas de recours à l'emprunt, ce qui permettra de poursuivre le désendettement de la commune.

Associations

Aides et subventions : au delà du maintien du soutien financier de la commune (Cf. ci-dessus), celle-ci apporte des aides en nature (location gratuite de salles, pas de facturation des fluides...). Ceci est jugé essentiel pour maintenir le dynamisme associatif de la commune (10.000 adhérents) dans tous les domaines : sports, culture...

Convention avec les jardins familiaux des Canebiers : mise à disposition gratuite d'un terrain agricole de 4500 m² dans la plaine des Canebiers renouvelée pour 3 ans.

Convention avec l'ASLLAICA (Propriétaires de la ZA Argile) : cette association, qui gère les équipements communs de cette zone, a accepté de porter de 50% à 90% sa contribution aux charges d'entretien de ces équipements.

Organisation

Commissions municipales et comités consultatifs : le conseil a pris acte des modifications imposées par le décès de Daniel PAULIN, auquel le Maire a tenu à rendre hommage. Par ailleurs, la population de la commune étant repassée au dessus du seuil de 10.000 habitants, la Commission Consultative des Services Publics Locaux a été réinstituée ; cette commission peut émettre un avis sur un projet de délégation de service public avant délibération du conseil municipal.

Indemnités des élus : leur montant en 2023 s'est limité à 75% du budget alloué en 2023, ce qui a permis une économie de 25.000 €. Ce montant est reconduit en 2024.



Portrait : Mohamed Benaïssa, Directeur Général des Services de la ville

Fort de son expérience et de son expertise dans la fonction publique territoriale, Mohamed Benaïssa vient de rejoindre les équipes municipales au poste de Directeur Général des Services de la ville.

Son parcours professionnel débute en octobre 2000, en tant qu'animateur de centre de loisirs, dans la ville où il a grandi. Doté d'une formation en comptabilité, il accède au service financier trois ans plus tard, où il se familiarise avec la comptabilité publique. Son parcours le mène ensuite à la Direction des Services Techniques de la commune de Serris Val d'Europe, où il se spécialise dans la gestion des marchés publics, notamment pour accompagner la croissance démographique rapide de la commune située dans le secteur de Disneyland Paris.

En quête de nouveaux défis et soucieux de mettre son énergie au service d'un territoire où l'action publique est essentielle pour répondre aux besoins d'une population fragile, Mohamed rejoint le département de la Seine-Saint-Denis, où il occupe successivement les postes de directeur adjoint des finances puis de directeur des finances à Romainville, commune de 30 000 habitants. Durant cinq ans, il élargit ses responsabilités en prenant en charge la direction des systèmes d'information, pilotant notamment la dématérialisation des processus administratifs de la commune.

En 2017, Mohamed se voit confier le poste de directeur général adjoint des services en charge des Finances, des Ressources Humaines et de l'Informatique à Romainville, lui offrant une perspective plus globale sur la gestion des services municipaux. Il se distingue également par son engagement dans le domaine culturel et associatif, notamment en supervisant la construction d'une salle de spectacle et en développant des projets tels que la maison de la philosophie, initiative innovante et devenue, au fil des ans un des piliers de la politique éducative de la commune.

Mohamed gagne la Côte d'Azur en 2021, en tant que Directeur Général des Services de la commune de Saint-Jeannet (4500 habitants) qu'il « *quitte avec peine pour rejoindre Mouans-Sartoux avec joie* » en raison de son adhésion aux valeurs humanistes et à l'engagement de la ville en faveur de l'alimentation durable et de la préservation de la biodiversité. En tant que directeur général des services, il vise

à relever les défis complexes auxquels sont confrontées les collectivités locales, notamment en conciliant les contraintes budgétaires et réglementaires croissantes. Sa priorité est de trouver des solutions pour assurer un avenir prospère à la commune et l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.



Au-delà de ses responsabilités professionnelles, Mohamed est un traïler invétéré, on peut le croiser sur les hauteurs de Saint-Jeannet tôt le matin et plus largement sur les sentiers maralpins lors des nombreuses courses organisées dans le département. Également passionné par les danses latines, qu'il pratique notamment à Mouans-Sartoux, il passe une grande partie de son temps libre sur les pistes de danse des Alpes-Maritimes.





Réunion de quartier : compte-rendu

À l'occasion des rencontres de quartiers des Cèdres, des Piboules et de la poste organisée par la mairie, plusieurs points ont été abordés :

- Renouveau des platanes des places J. Jaurès et C. de Gaulle : L'ensemble des arbres ont été replantés.
- Échangeur de la Paoute : Les travaux, financés par le département 06, se termineront avant l'été 2024.
- Réaménagement du cœur de ville : Le projet a été une nouvelle fois présenté.
- Évolution du secteur des Piboules : Des questions et inquiétudes ont été exprimées quant au devenir de ce quartier. Pour l'heure, aucun permis n'a été déposé, en revanche, il est vrai que des contacts et des promesses de vente sous conditions ont été établis entre des propriétaires et des promoteurs. Compte tenu de la position stratégique en entrée de ville et du potentiel du secteur, une Opération d'Aménagement Programmée (OAP) est envisagée sur ce site permettant de garantir à la fois cohérence urbaine, viabilité et prise en compte des différents points de vues. Des représentants d'une association du lotissement des Cèdres seront associés à l'établissement de cette OAP.
- Gestion des déchets : un point noir persiste au niveau des bornes enterrées. Il a été demandé plus de fréquence de passage de la collecte. Un des problèmes identifiés est l'utilisation de ce point d'apport volontaire par des professionnels qui génèrent de gros volumes de déchets

alors qu'ils devraient être en collecte séparée. Ces doléances seront transmises à la Communauté d'Agglomération qui est en charge de la collecte des déchets. Il est à noter que lors de l'Assemblée Générale du lotissement des Cèdres, la proposition de passage en collecte en porte à porte dans le lotissement a été refusée.

- Préoccupations des habitants : des regroupements fréquents sont constatés aux abords du Centre Culturel pouvant engendrer un sentiment d'insécurité. Sans qu'il n'y ait eu jusqu'ici de faits notables enregistrés ou de plaintes déposées, des passages plus fréquents de la Police Municipale et de la Gendarmerie seront effectués.



La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale

« Votre voix compte ! En juin, les élections européennes offrent une opportunité précieuse de façonner l'avenir de l'Europe. Chaque vote compte pour décider des politiques qui auront un impact sur notre quotidien, de l'économie à l'environnement en passant par les droits sociaux. Ne laissez pas les autres décider pour vous. Ne laissons surtout pas le populisme et la démagogie se saisir d'une instance stratégique et essentielle pour notre avenir. » – **Pierre ASCHIERI**

Liste « Mouans-Sartoux avec Passion »

« Comme chaque année, les mois de mars et d'avril concentrent les décisions budgétaires qui déterminent la trajectoire financière de la commune pour l'année en cours. L'exercice 2023 s'est conclu sur une note positive avec des résultats plutôt encourageants. Désormais, il s'agit pour notre ville de maintenir à flots ses finances dans un contexte économique déjà fortement dégradé et face au perpétuel désengagement financier de l'État. Inquiétude aussi, puisque le Président de la République envisagerait d'imposer un nouveau tour de vis aux Collectivités locales au lieu de s'attaquer au train de vie de l'État qui creuse nos déficits et aggrave la dette. Et derrière cela la crainte, qu'on mette de nouveau à contribution les propriétaires, alors que nombre d'entre eux n'arrivent déjà plus à joindre les deux bouts. » – **Christophe CHALIER et Françoise LLEDO**

Liste « Participe Présent »

« Mouansois, avez-vous connaissance de la mise à jour du PLU qui va changer notre ville ? » – **Laurent VAN DEN REYSEN**



Réunion de la Commission Locale de la Prévention de la Délinquance

La Commission Locale de la Prévention de la Délinquance (CLSPD) est le cadre de concertation sur les priorités de lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes.

La CLSPD est convoquée une fois par an. Elle a réuni cette année Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Procureur Adjoint, le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Grasse, des élus et membres du CCAS, la représentante de la communauté d'agglomération, des élus et agents du service jeunesse et éducation, la Conseillère Départementale représentant le Président du Département.

La réunion était conduite par le Directeur de la Police Municipale. L'action préventive auprès des jeunes a été saluée sur notre commune. Cette prévention est rendue possible grâce à un tissu associatif et sportif très riche et actif. Ces associations jouent un rôle clé dans l'encadrement et la sensibilisation des jeunes, contribuant ainsi à la

diminution des comportements déviants. L'accompagnement social par le CCAS des familles et des personnes en difficulté a été mis en évidence et félicité. La Gendarmerie et la Police Municipale ont été remerciées pour leur présence efficace au quotidien, sur le terrain et pour leur soutien lors des nombreuses manifestations mouansoises. Une fois encore, il a été réaffirmé que la coordination et la coopération étaient essentielles pour assurer la sécurité de tous.

Cette réunion de la CLSPD a permis de mettre en lumière les efforts conjoints des autorités locales, des services de sécurité, des élus et des associations pour garantir la tranquillité et le bien-être des habitants. Malgré les défis persistants, les progrès réalisés sont significatifs et témoignent d'une action collective efficace.



La ville recrute !

Il fait bon vivre à Mouans-Sartoux, il fait tout aussi bon y travailler ! Des postes sont à pourvoir dans l'animation, la petite enfance mais aussi à la Direction des Services Techniques (voirie, électricien) ainsi qu'à la Police Municipale.

Nous recherchons également des saisonniers pour l'animation et pour la régie agricole. Les offres sont en lignes sur le site de la ville, Carine attend vos candidatures : recrutement@mouans-sartoux.net





Le budget primitif 2024 a été voté

Lors du conseil municipal du 11 avril dernier, la Commune a voté à l'unanimité le budget primitif 2024.

Le budget, en équilibre réel et sincère, prévoit les dépenses et recettes pour une année, en fonctionnement et en investissement.

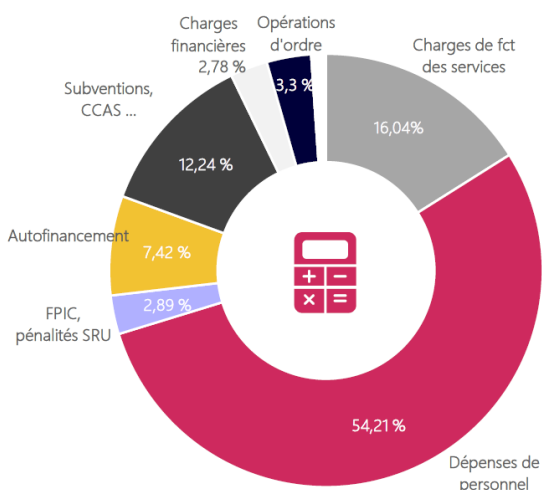
Pour 2024, le budget primitif a été évalué à 27.564.541,15 € :

- 20.215.000,00 € en section de fonctionnement
- 7.349.541,15 € en section d'investissement

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées combinées à des recettes optimisées et dynamiques permettant une capacité d'autofinancement positive et maximisée, des investissements ambitieux et un développement efficient des sources de financements sans recours à l'emprunt ont été les maîtres mots qui ont guidé la construction de ce budget.

Vous trouverez dans les diagrammes suivants les principaux postes budgétaires de dépenses et de recettes de ce budget primitif 2024.

Dépenses de fonctionnement



Dépenses principales

DEPENSES DE PERSONNEL : 10 958 707 €

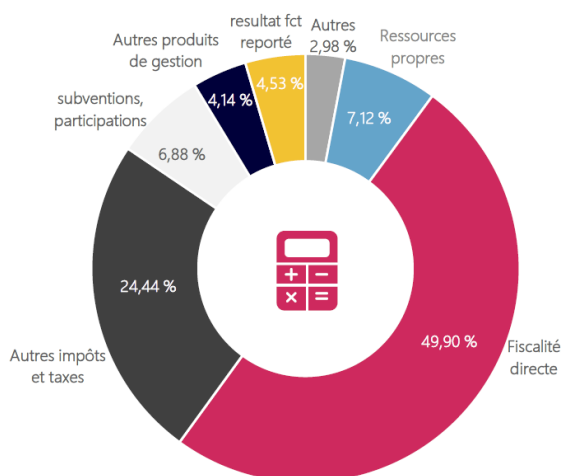
SUBVENTIONS AUX ASSOC : 625 000 €
SUBVENTION AU CCAS : 1 400 000 €

CHARGES DE FCT DES SERVICES : 3 244 355 €

INTERETS DE LA DETTE : 560 000 €

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL : 1 500 000 €

Recettes de fonctionnement



Recettes principales

FISCALITE DIRECTE : 10 087 665 €

DROITS DE MUTATION : 1 390 000 €
ATTRIBUTION COMPENSATION CAPG : 2 960 951 €

RESSOURCES PROPRES : 1 439 884 €
(Restauration scolaire, garderie, odp, cinémas, ...)

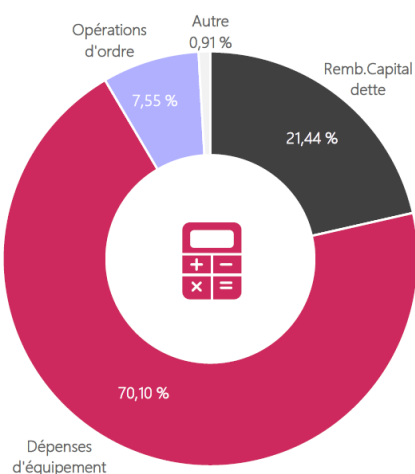
PARTICIPATION CAF, SUBVENTIONS, ... : 1 390 857 €

RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE : 916 721,58 €





Dépenses d'investissement



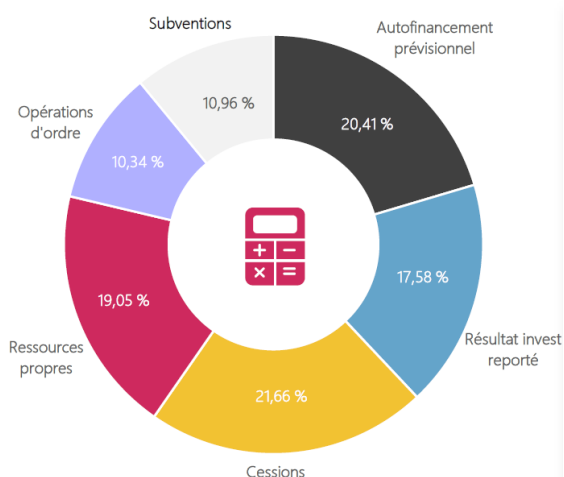
Dépenses principales

DEPENSES D'EQUIPEMENT : 5 151 904,68 €
(Acquisitions matériels, véhicules, ..., travaux bâtiments et voiries,...)

REMBOURSEMENT CAPITAL DE LA DETTE : 1 575 950 €

OPERATIONS D'ORDRE : 554 758 €
(Travaux en régie, opérations patrimoniales, ...)

Recettes d'investissement



Recettes principales

RESSOURCES PROPRES : 1 400 000 €

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL : 1 500 000 €

CESSIONS (Sci Argila) : 1 570 000 €

SUBVENTIONS : 705 903,15 €

RESULTAT INVESTISSEMENT REPORTE: 1 291 973,55 €

Une très bonne note pour la direction des finances !

La direction des finances de la commune est fière d'avoir obtenu l'excellente note de 91/100 au titre de l'indice de la qualité comptable de la Commune pour l'exercice 2023 (86/100 en 2022). Cette indice de qualité comptable reflète la bonne tenue des comptes et la conformité des opérations comptables réalisées chaque année en analysant une cinquantaine de points de contrôle déterminés par la Direction Générale des Finances Publiques. Cette progression marque la volonté municipale d'assurer une gestion saine, sincère et transparente de ses finances publiques. Il s'agit là d'un résultat remarquable qui démontre, s'il en était besoin, le sérieux et la qualité du travail, travail de l'ombre rarement reconnu à sa juste valeur, qui a été effectué par toute l'équipe tout au long de cette année écoulée, c'est une très grande satisfaction et l'équipe municipale tient collectivement à les en saluer ici.



Baptême du rond-point des maraîchers

Pierre Aschieri, Maire de Mouans-Sartoux et Joseph Cesaro, Maire de Valbonne Sophia-Antipolis, ont symboliquement dévoilé la plaque du nouveau rond-point des maraîchers situé chemin de la Fond des Fades, faisant la satisfaction des riverains. Ce rond-point, qui constitue un trait d'union entre les deux communes, tient son nom de l'investissement de celles-ci dans le développement de l'agriculture communale.



Nuisances sonores : informations

Le bruit constitue l'une des principales préoccupations des citoyens, affectant la qualité de vie et la tranquillité publique. Près de 70 % des Français se disent gênés par le bruit, notamment dans les zones urbaines où il peut devenir une source de stress et de désagrément. Face à ce constat, la commune de Mouans-Sartoux a mis en place des mesures pour prévenir et gérer les nuisances sonores.

Les bruits de comportements (aboiements de chiens, travaux de bricolage, loisirs bruyants...) peuvent perturber la tranquillité du voisinage. La coopération entre citoyens est essentielle pour garantir un environnement paisible et respectueux pour tous. Cependant, si les riverains n'arrivent pas à s'entendre et que les nuisances sonores persistent, les citoyens peuvent contacter la police municipale. Si ces situations sont répétitives, il est recommandé d'écrire à M. le Maire pour signaler les problèmes et de déposer plainte auprès de la gendarmerie.

Dans le cas de chantiers et travaux professionnels, l'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, est autorisée de 8h à 12h et de 14h à 19h les jours ouvrables. Cette plage est réduite d'une heure entre le 15 juin et le 15 septembre, où l'utilisation n'est autorisée qu'à partir de 9h (et non 8h). Quelle que soit la période, l'utilisation de ces appareils est interdite les samedis, les dimanches et les jours fériés.

Les horaires

Pour les particuliers, les activités pouvant occasionner une gêne pour le voisinage sont autorisées en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Alerte SMS en cas de météo extrême

3900 mouansois sont d'ores et déjà inscrits à la Télé Alerte. Ce service gratuit, mis à la disposition de tous les habitants, envoie une alerte par SMS en cas de risque majeur : inondation, neige, incendie... Ainsi, vous êtes automatiquement informés de la survenance de l'évènement et des précautions et comportements à adopter. L'objectif, par cette prévenance, est de réduire les impacts délétères sur les personnes et les biens.

Pour s'inscrire : www.acces-gedicom.com/Subscriptions/index.jsp?CustId=582





ENVIRONNEMENT

Le tri des déchets se développe

Univalom, le Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets Ménagers, en charge du traitement de nos déchets propose, en partenariat avec des acteurs du recyclage, de nouveaux services sur notre commune.

Collecte du gros électroménager

C'est simple et gratuit. Il suffit de prendre rendez-vous et l'on vient à votre domicile vous débarrasser de votre ancien appareil (lave-vaisselle, lave-linge, four...). En plus d'un service pratique et de proximité, c'est également un geste en faveur de l'environnement puisque 35% des appareils sont réemployés par une structure de l'économie sociale et solidaire, ou à défaut sont recyclés dans le strict respect des normes environnementales.

> univalom.fr/gros-electromenager-collecte-a-domicile

Matériel de sport usagé

Univalom propose de recycler vos matériels de sport usagés (ski, vélo, raquette, canoë, palmes, tuba...). Il suffit de les rapporter à la déchèterie. Ils sont alors confiés à l'éco-organisme Ecologic qui pilote la filière nationale de prévention et de recyclage de ces produits.

> univalom.fr/maintenant-les-articles-de-sport-et-de-loisirs-se-trient

Mise à disposition de broyat à la déchèterie

Univalom distribue gratuitement du broyat. Cette ressource verte issue du broyage de végétaux (branchages, taille des arbrustes et des haies...) est mise à disposition en déchèterie en collaboration avec l'association AVIE, structure de l'économie sociale et solidaire. Le broyat possède de nombreuses vertus et peut être valorisé sous différentes formes dans un jardin. En apportant un contenant (sac cabas, seau...) sur les lieux de distribution, vous pouvez repartir avec cette ressource essentielle pour un jardin au naturel et un compost de qualité. La distribution est effectuée dans la limite des stocks disponibles. Si vous souhaitez une quantité importante de broyat, merci de contacter Univalom à zerodechet@univalom.fr. Les remorques sont interdites (sauf déchèterie de Valbonne).

> univalom.fr/distribution-broyat



Les ateliers « zéro déchet »

Univalom organise des ateliers gratuits et accessibles à tous, autour de la réduction des déchets. Que vous soyez débutant ou expert dans cette démarche, Univalom vous accompagne afin d'atteindre vos envies et vos objectifs personnels : économies, bien-être, respect de l'environnement, protection de la santé, gain de place... Voici quelques exemples d'ateliers déjà proposés : mode de vie zéro déchet, courses sans emballages, cuisine anti-gaspi, jardinage, permaculture...

> univalom.fr/les-ateliers-zero-dechet

Pense-bête

Le meilleur déchet est celui que l'on ne génère pas.





La bestiole à Mouans-Sartoux

De passage à Mouans-Sartoux le 11 avril dernier avec son véhicule prototype, la Bestiole, élus et citoyens ont pu échanger avec Michel Jacquemin de l'association INVD. Michel est parti de Millau, a fait étape à Toulon pour arriver en fin d'après-midi à Mouans-Sartoux.

Depuis plusieurs années, Michel et d'autres personnes de l'association expérimentent d'autres véhicules pour les territoires ruraux. La mobilité dans le rural se caractérise par les 3D : durée, distance et dénivelé. Pour éviter d'utiliser au quotidien une automobile souvent lourde et très consommatrice d'énergie, INVD a développé un véhicule « intermédiaire », entre le vélo et l'auto, sur la base d'un quadricycle électrique assisté jusqu'à 45 km/h fabriqué par QBX. Ce « vélo augmenté » à quatre roues permet d'assurer quasiment tous les trajets quotidiens pour 2 adultes ou 1 adulte et 2 enfants avec un petit coffre. Ce véhicule est maintenant en phase pré-industrielle pour une commercialisation en 2025.

L'occasion également de présenter le projet d'Eric Gignoux, le Solar Commuter. Il s'agit d'ajouter sur un vélo électrique un petit panneau solaire sur le porte bagage arrière pour recharger directement le vélo lors des phases de stationnement. Ce système solaire est en phase de développement avec Polytech Sophia pour une commercialisation en 2025. Au niveau national, l'ADEME fédère et rassemble plusieurs constructeurs de véhicules intermédiaires dont Eric et QBX, associations comme INVD et territoires au sein de l'eXtrême Défi dont l'objectif est de créer une filière industrielle dans les prochaines années. Plus de 40 constructeurs sont rassemblés pour coopérer et développer leur véhicule.

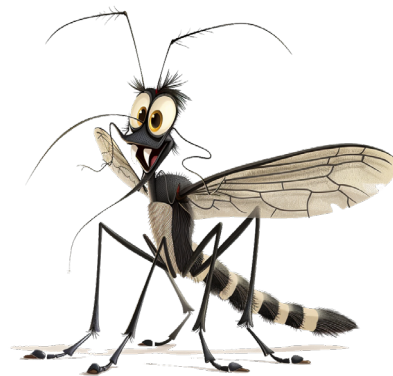


> Pour en savoir plus : xd.ademe.fr

Luttons contre le moustique tigre

La lutte contre le moustique tigre, vecteur de virus, est un élément essentiel de la prévention contre certaines maladies (chikungunya, dengue, Zika...). 80 % des sites de reproduction des moustiques sont situés en domaine privé. Les propriétaires sont vivement incités à entretenir leurs biens et agir pour éviter une stagnation d'eau, susceptible de servir de gîte aux moustiques, afin de réduire ou d'interrompre la prolifération du moustique tigre, aujourd'hui implanté et actif dans toute la région Paca.

Voici les gestes simples à effectuer chaque semaine : éliminer les récipients contenant de l'eau stagnante (coupelles de pots de fleurs, seaux, vases, bassins...), mettre à l'abri de la pluie et de l'arrosage les objets pouvant retenir de l'eau, vider régulièrement les récipients ne pouvant être supprimés ou mis à l'abri, entretenir les gouttières et recouvrir les bidons de récupération d'eau avec des moustiquaires.



> www.paca.ars.sante.fr/lutte-anti-vectorielle-prevention-contre-les-maladies-transmises-par-les-moustiques-tigres





L'engagement des mouansois sur la consommation d'eau porte ses fruits !

L'an dernier, dès le mois de mars, la préfecture plaçait le département des Alpes-Maritimes au stade d'alerte sécheresse, appelant les consommateurs à un usage responsable de l'eau. Nous avons tous été confrontés à de nouvelles recommandations, de nouvelles directives, qui ont parfois chamboulé notre quotidien : restrictions sur l'arrosage des jardins et potagers, interdiction de remplir les piscines, respect des bonnes pratiques pour l'utilisation de l'eau au quotidien... Malgré ces contraintes, les mouansois ont fait preuve d'une grande responsabilité face à cette situation inédite. Ils ont une fois de plus démontré leur engagement.

Les efforts collectifs ont-ils réellement eu un impact sur la consommation d'eau ? Quelle sera la stratégie à adopter en 2024 ?

Des efforts qui portent leurs fruits

L'engagement des mouansois envers la planète a une fois de plus fait ses preuves. Les données de la société Eaux de Mouans le confirment, avec l'enregistrement d'une baisse des consommations d'eau sur l'année 2023. Plus particulièrement, dans les secteurs résidentiels, on constate une diminution de l'ordre de 5 à 30 %, témoignant des efforts globalement réalisés sur l'arrosage, malgré une longue période de sécheresse.

Parallèlement à ce bel effort collectif, Eaux de Mouans a réduit de 3,4 % les pertes en eau sur le réseau grâce aux recherches de fuites et aux interventions de ses équipes sur le terrain.

La conséquence à ce jour est une baisse substantielle des prélèvements au milieu naturel. À titre informatif, d'octobre 2023 à mars 2024, 147 000 m³ ont été économisés sur la ressource. Ce vo-

lume représente 10% des prélèvements annuels, l'équivalent de la consommation d'eau d'environ 600 foyers mouansois !

Des pluies bénéfiques et un engagement à poursuivre

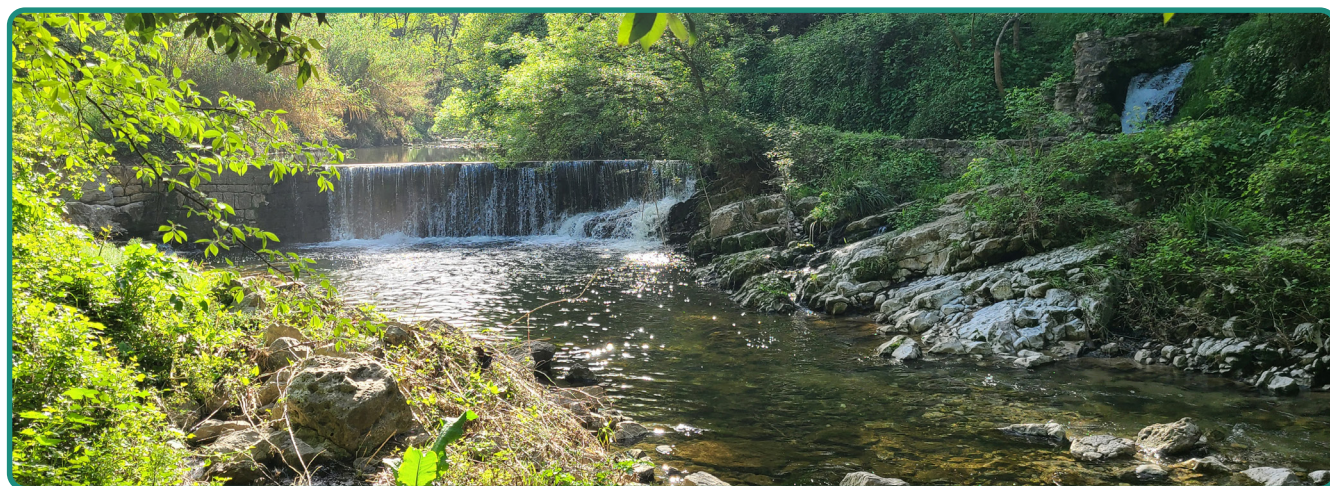
Bonne nouvelle pour nos ressources en eau ! Entre janvier et mars 2024, les pluies ont déposé sur nos terres 450 mm d'eau, avoisinant le volume annuel total tombé en 2022 et en 2023. Profitant peu à la végétation, en ces périodes hivernales, les précipitations ont été bénéfiques au rechargement de nos ressources d'eau locales. Pour autant, la consommation d'eau dans les mois à venir restera déterminante pour nos nappes phréatiques. Gardons à l'esprit que consommer l'eau de façon responsable tout au long de l'année reste le meilleur moyen de préserver nos ressources en eau.

Nous vous encourageons à conserver la même dynamique et à adopter chaque geste responsable dans votre routine quotidienne. Le changement climatique qui s'opère nous invite à être résolument vigilants.

Eaux de Mouans s'engage à vos côtés !

Nous tenons à souligner et remercier la participation active des mouansois. Chaque goutte compte et chacun de vos efforts a un impact significatif sur les ressources hydriques.

Pour vous aider à réduire votre consommation d'eau au quotidien, Eaux de Mouans met gratuitement à votre disposition un kit économiseur d'eau (dans la limite des stocks disponibles) à l'accueil du service, au 3^{ème} étage de la mairie annexe, rue Pasteur.



La Mourachonne, mars 2024





Rendez-vous aux Jardins du MIP pour la Fête de la Nature, le 25 mai

Dans le cadre de l'événement national de la Fête de la Nature, le Pays de Grasse donne rendez-vous à tout le monde pour une journée festive et pédagogique dédiée à l'eau et aux milieux aquatiques !



De 10h00 à 17h30, de nombreuses animations gratuites sur l'univers aquatique du Pays de Grasse vous attendent : exposition photos et animations sur le patrimoine souterrain karstique, sur les zones humides du territoire et sur les espèces aquatiques de la Siagne, atelier créatif « Le Pays de l'eau » sur le cycle de l'eau, atelier d'écriture poétique et d'aquarelle, atelier d'observation à la loupe binoculaire, jeu de piste sur les zones humides des Jardins, quiz sur les oiseaux d'eau, la chaîne alimentaire et la faune sauvage aquatique, atelier bar à eau, ateliers de sophrologie au bord de l'eau pour les parents et les enfants, diffusion du film « Au-delà des sources » suivi d'un débat, visite guidée « Les points d'eau et les habitants des Jardins », présentation de l'ABC de la biodiversité des communes de Mouans-Sartoux et du Tignet, présentation et inscription au « Défi d'économie d'eau »...

Sur inscription (gratuit, places limitées) : balade en boucle au fil du Canal de la Siagne, formation « Créer une mare dans son jardin », atelier de création d'oyas.

Au fil de la journée, distribution d'économiseurs d'eau et de sachets de graines mellifères pour agir concrètement pour l'environnement.

Programme complet et inscription pour les ateliers :

www.paysdegrasse.fr

Entrée libre - tout public

Food truck et glacier + possibilité de pique-niquer sur place

Contact : 04 97 05 22 58 - edd@paysdegrasse.fr

Entretenez vallons et cours d'eau !

Vous êtes propriétaire d'un terrain, avec un vallon, un ru ou un cours d'eau, même à sec ? Vous devez l'entretenir. Voici quelques conseils. Notre climat méditerranéen peut être le siège de fortes sécheresses, mais aussi de violents épisodes pluvieux. C'est pour cela, que pour éviter le risque d'inondation en aval, ces espaces doivent être régulièrement entretenus. Si votre vallon est en limite de votre propriété, la rive et la moitié du lit vous appartiennent. Cet entretien a pour objectif de permettre l'écoulement naturel de l'eau et contribuer au bon fonctionnement hydraulique et écologique.

Que faire concrètement ?

Le débroussaillage doit être sélectif (éviter les coupes rases). Il convient de conserver la végétation herbacée et les arbres, d'élaguer

les branches, de tailler les buissons, de retirer les accumulations de végétaux dans le lit, d'éliminer les espèces exotiques envahissantes (aimante, jussieu...) et de ne pas stocker de matériaux sur les berges. Il est par ailleurs interdit d'utiliser des produits phytosanitaires.

Que faire des déchets verts ? Vous pouvez les amener à la déchèterie ou les broyer pour les ajouter à votre compost.

Plus d'informations :

> mouans-sartoux.net/developpement-durable/espaces-verts/entretien-des-vallons.html

> smiage.fr





AGENDA



32^{ème} Fête des Groules

JEUDI 9 MAI, 12H À 18H

CHEMIN DE LA TOUR DE LAURE

PARTICIPATION : 15€

Comme chaque année, l'association Les Amis des Groules organise sa traditionnelle Fête des Groules. Venez nombreux profiter de ce moment convivial autour d'un repas champêtre servi à table. Au menu : apéritif, pissaladière, salade de tomates, grillades, fromage, glace et vin compris. La participation de 15€ inclut la tombola et le baletti avec orchestre. Vente des tickets à la Mairie de Mouans-Sartoux et chez la fleuriste des Groules Centifolia.

> « Les Amis des Groules » M. Baldograni : 0622401792



7^{ème} Festival Printemps des possibles

DU 13 AU 25 MAI

MÉDIATHÈQUE, HAUTE COMBE, CHÂTEAU, PLACES DE LA MAIRIE...

ENTRÉE LIBRE (PLACES LIMITÉES)

Cette année, du 13 mai au 25 mai, le festival le Printemps des Possibles vous propose une multitude d'événements au cœur de la ville, sur deux semaines. Un festival de l'alimentation durable, du commerce équitable et du zéro déchet : marché, stands, ateliers jardin et cuisine, concerts, jeux, visites, conférences...

> MEAD (Maison d'éducation à l'alimentation durable) : 0492924702

> Informations : Mouans Accueil Informations, 04 93 75 75 16

Festival des Arts pour les Ecoles

DU 23 AU 26 MAI, 9H À 18H

FORÊT DU CHÂTEAU

ENTRÉE LIBRE

Festival des Arts pour les écoles sur le thème « Complètement livre ! (Livres sous toutes ses formes) »

> Centre Culturel des Cèdres : 0492924724



Moins d'écrans, plus de temps

DU 19 AU 22 MAI

LIEUX VARIÉS

Diminuer le temps passé sur les écrans, en profiter pour lire, jouer, sortir, danser, créer, partager et respirer ! Au programme : animations enfants, ados, adultes, ateliers sportifs et créatifs, contes, jeux, street art, musique et bien-être, repas partagés, échanges autour de l'alimentation, les écrans...

> Inscriptions : helloasso.com/associations/mouansemble

La Fête de la nature se jette à l'eau !

SAMEDI 25 MAI, 10H À 17H30

JARDINS DU MIP

ACCÈS LIBRE

Une journée d'animations familiales sur l'eau et les milieux aquatiques.

> Plus d'informations : Cf. page ci-contre.

Audition guitare

SAMEDI 25 MAI, 16H

MAISON DE RETRAITE LES AQUARELLES

En présence du professeur Jean-Claude Moulin

> Centre Culturel des Cèdres : 0492924724



Théâtre « La chieuse »

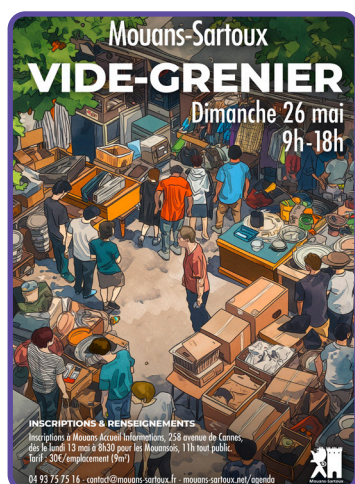
SAMEDI 25 MAI - 20H30

SALLE LÉO LAGRANGE

TARIF PLEIN : 12€ - RÉDUIT : 6€

De Jean Franco et Patrice Dard. Mise en scène et décors : Laurent Arnaudo. « Producteur de cinéma hollywoodien, Samuel épouse aujourd'hui Kelly Smith, jeune starlette de 30 ans sa cadette. Tout est checké de A à Z... Survient une invitée surprise : Sarah, la cousine de Samuel. Sarah semble tout faire pour semer la zizanie. Il faut dire que Sarah exerce un métier TRÈS particulier : c'est une chieuse professionnelle. »

> Compagnie Coup de Théâtre : 0609206318



Vide grenier

DIMANCHE 26 MAI - 9H À 18H

PLACES DU VILLAGE

Près de 200 stands attendent les chineurs, l'occasion de faire de bonnes affaires à faible coût ! Inscriptions pour les emplacements à partir du lundi 13 mai. Tarif de l'emplacement (9m²) : 30€.

> Mouans Accueil Informations, 0493757516



16ème Festival de théâtre amateur « Lever de rideau »

DU 30 MAI AU 2 JUIN

SALLE LÉO LAGRANGE

Organisé par la Compagnie des Soi-Disant.

> Mouans Accueil Informations, 0493757516

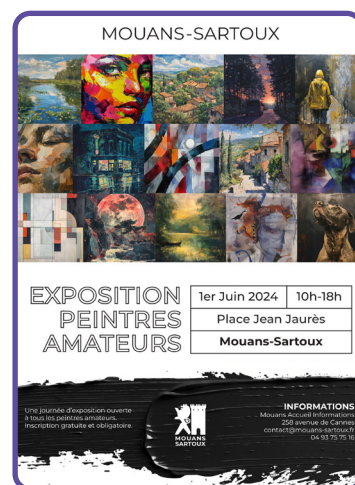
Festival Horizontal

SAMEDI 1ER JUIN

MÉDIATHÈQUE & CINÉMA LA STRADA

Deux jours de fête autour de la projection de films fabriqués, choisis, présentés par les enfants des établissements scolaires de Mouans-Sartoux. Atelier cinéma à la médiathèque. Projection des films des enfants à La Strada suivie de la projection en avant-première d'un film d'animation professionnel en présence de l'équipe. Des animations et des rencontres avec des professionnels de l'image sur le parvis.

> festival-horizontal.com



Exposition de peintres amateurs

SAMEDI 1ER JUIN, 10H À 18H

PLACE JEAN JAURÈS

Une journée d'exposition ouverte à tous les peintres amateurs.

> Mouans Accueil Informations, 0493757516



Fête du jeu

SAMEDI 1ER JUIN, 10H À 22H30

LUDOTHÈQUE QUARTIER LIBRE

ACCÈS LIBRE

Une sortie avec les enfants par excellence ! Des animations et des jeux en famille à la Ludothèque et dans le jardin. L'occasion également de découvrir de nombreux jeux en plein air autour du thème : « Au cœur du jeu ».

> Ludothèque : 0492285458

> contact@ludothequequartierlibre.com



Audition chant

SAMEDI 1^{ER} JUIN, 16H30

CHÂTEAU

ENTRÉE LIBRE

En présence du professeur Sacha Ninic

> Centre Culturel des Cèdres : 0492924724

Formation au jardinage écologique « Jachère à papillons »

SAMEDI 1^{ER} JUIN, 9H30 À 12H30

JARDINS DU MIP

GRATUIT – TOUT PUBLIC

Parcourir les allées des Jardins du MIP et de leur toute nouvelle prairie aux papillons à la recherche des espèces qui s'y nourrissent et s'y reproduisent. Comprendre l'importance de la pollinisation et du lien qui unit papillons et plantes-hôtes. Intervenante : Marjorie Ughetto

> Inscription : paysdegrasse.fr

> Renseignement : 04 97 05 22 58

Concours de L'Union Musicale des Professeurs Européens

DIMANCHE 2 JUIN

CHÂTEAU

ENTRÉE LIBRE

Piano, accordéon, orchestre, duos, batterie - Demi-finale

> Centre Culturel des Cèdres : 0492924724

Audition guitare

VENDREDI 7 JUIN, 20H

CHÂTEAU

ENTRÉE LIBRE

En présence du professeur Jean-Claude Moulin

> Centre Culturel des Cèdres : 0492924724



4^{ème} Fête du vélo en famille

SAMEDI 8 JUIN, 9H À 16H30

VILLAGE & PARC DU CHÂTEAU

ACCÈS LIBRE

L'occasion idéale pour les familles de découvrir les nombreuses activités proposées dans la ville et de passer une journée amusante et éducative. Rendez-vous place Jean Jaurès à partir de 9h où l'équipe organisatrice vous remettra le plan avec la localisation de tous les stands répartis sur plusieurs sites. Une grande parade se déroulera en fanfare avec le Marching Band, à 10h30 avec les vélos décorés des enfants. Grâce au challenge « des km pour la nature », les km parcourus par les participants seront transformés en un chèque du Crédit Mutuel pour contribuer à la végétalisation de la ville. Parcours vélo, circuit VTT dans la forêt, course de draisennes, course de lenteur et bien d'autres activités vous attendent pour cette journée.

> Mouans Accueil Informations, 0493757516

Audition batterie

LUNDI 10 JUIN, 19H

CENTRE CULTUREL DES CÈDRES

ENTRÉE LIBRE

En présence du professeur Marc Andréis

> Centre Culturel des Cèdres : 0492924724

Audition Violon et Violoncelle

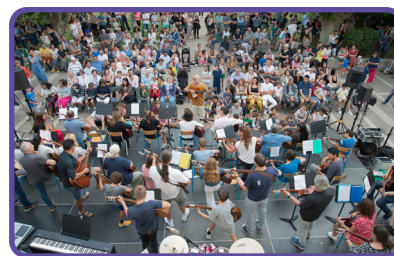
MERCREDI 12 JUIN, 18H30

CHÂTEAU

ENTRÉE LIBRE

En présence des professeurs Anaïs Laugenie et Gaëtane Holbe

> Centre Culturel des Cèdres : 0492924724



41^{ème} Fête du Centre Culturel des Cèdres

VENDREDI 14 JUIN, 18H30 À 22H30

PARVIS CENTRE CULTUREL DES CÈDRES

ENTRÉE LIBRE

Concerts des élèves et des professeurs, remise des diplômes.

> Centre Culturel des Cèdres : 0492924724





Formation au jardinage écologique « Faire de son jardin une réserve de biodiversité »

SAMEDI 15 JUIN, 9H30 À 12H30
JARDINS FAMILIAUX DES CANEBIERS
GRATUIT – TOUT PUBLIC

Par de nouveaux aménagements adaptés et des bons réflexes, il est possible d'agir pour la protection du vivant en favorisant plus de vie tout en produisant sainement vos fruits et légumes. Intervenante : Marjorie UGHETTO

> Inscription : paysdegrasse.fr

> Renseignement : 04 97 05 22 58

Audition de flûte

VENDREDI 21 JUIN - 19H30
ÉGLISE
ENTRÉE LIBRE

En présence du professeur Philippe Plançon

> Centre Culturel des Cèdres : 0492924724

Fête de la musique

VENDREDI 21 JUIN, 20H À MINUIT
DANS TOUTE LA VILLE

Plus de 200 musiciens pour une fête de la musique joyeuse, riche, variée et festive. Pas moins de 10 scènes, 30 groupes et 200 musiciens disséminés dans toute la ville qui met-

tront en musique cette soirée. Rock, chanson, musette, musique africaine ou électronique, tous les styles seront représentés dans un esprit familial et joyeux pour accueillir l'été.

> 04 92 92 43 75

> fetedelamusique@mouans-sartoux.net



Spectacle Vibrasong

SAMEDI 29 JUIN, 20H30 & DIMANCHE 30 JUIN, 15H
SALLE LÉO LAGRANGE
ENTRÉE LIBRE

Spectacle de fin d'année, en deux parties, du groupe vocal variété et de la troupe de comédie musicale sur le thème « Panique à la librairie »

> VibraSong : 0623701125 – contact@vibrasong.fr

Fête historique (du 16^{ème} au 17^{ème} siècle)

SAMEDI 29 & DIMANCHE 30 JUIN
CHÂTEAU ET PLACES DU VILLAGE
ENTRÉE PAYANTE

Au programme de ce week-end : artisans, marché médiéval et animations. Banquet et spectacle le samedi soir.

> Mouans Commerce : 06 64 77 99 59 - mouanscommercehistorique@gmail.com

« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux - papillon@mouans-sartoux.net

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net

04 92 92 47 00 - BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

Imprimé sur papier PEFC issu de forêts durablement gérées.

